

A Alençon, le 21 avril 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
**COVID-19 - accès facilité à la vaccination pour les professionnels les plus exposés au virus
âgés de plus de 55 ans : des créneaux dédiés dans l'Orne**

En Normandie, la vaccination continue de s'accélérer et se traduit notamment par la montée en charge des centres de vaccination. Dans ce contexte et à la suite de la mise en place partout en France d'un accès facilité à la vaccination de certains professionnels, âgés de plus de 55 ans, considérés comme plus exposés au virus, des créneaux de vaccination dédiés à ces publics sont mis en place depuis le week-end dernier dans le département de l'Orne.

Les professionnels de plus de 55 ans concernés sont les suivants :

- les professeurs des écoles, collèges, lycées, les ATSEM (agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles), les agents au contact des élèves en école, collège, lycée, les AESH (accompagnants des élèves en situation de handicap),
- les professionnels de la petite enfance – dont les assistants maternels, les professionnels de la protection judiciaire de la jeunesse et les professionnels de la protection de l'enfance ;
- les policiers nationaux et municipaux, les gendarmes, les surveillants pénitentiaires, les douaniers de la branche surveillance.

Liste actualisée à date disponible ici : <https://solidarites-sante.gouv.fr/grands-dossiers/vaccin-covid-19/publics-prioritaires-vaccin-covid-19> (en bas de page)

Des créneaux dédiés dans l'Orne

Pour faciliter l'accès à la vaccination de ces professionnels, La Préfète et le Directeur général de l'ARS ont mis en place une organisation dès le week-end dernier avec des créneaux dédiés au sein du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) et centres de secours de l'Orne. Ce sont ainsi 89 professionnels éligibles qui ont pu être vaccinés avec le vaccin AstraZeneca.

Les équipes du SDIS poursuivent leur mobilisation en faveur des de ces professionnels les :

- samedi 24 avril, de 9h à 19h, SDIS de l'Orne, 12 rue Philippe Lebon à ALENCON
- dimanche 25 avril, de 9h à 19h, SDIS de l'Orne, 12 rue Philippe Lebon à ALENCON
- mercredi 28 avril, de 9h à 19h, SDIS de l'Orne, 12 rue Philippe Lebon à ALENCON
- mercredi 28 avril, de 9h à 19h, Centre de secours de Flers, rue Eugène Garnier à FLERS
- mercredi 28 avril, de 9h à 13h, Centre de secours de l'Aigle, rue Jean Daigre à L'AIGLE
- mercredi 28 avril, de 13h30 à 19h, Centre de secours d'Argentan, 25 rue Maurice RAVEL à ARGENTAN

Les professionnels éligibles doivent se présenter munis d'un justificatif d'éligibilité : carte professionnelle (pour les fonctionnaires notamment), déclaration sur l'honneur et bulletin de salaire pour les salariés, d'une pièce d'identité et de leur carte vitale.

La prise de rendez-vous s'effectue prioritairement en ligne en se rendant directement sur la page d'accueil du site Internet du SDIS de l'Orne, www.sdis61.fr, pour accéder à l'espace dédié à la prise de rendez-vous.

Pour les personnes qui n'ont pas la possibilité de prendre leur rendez-vous par Internet ou qui rencontrent des difficultés pour le faire, il est possible de contacter le 02 33 81 35 53, les jeudi 22, vendredi 23 et samedi 24 avril 2021, de 9h à 17h.

Parallèlement, ces professionnels peuvent aussi continuer, dans le cadre du droit commun, à se faire vacciner en ville, grâce à la mobilisation des professionnels de santé. Lorsqu'ils ont plus de 60 ans, ils sont également éligibles à la vaccination en centres de vaccination avec les vaccins Pfizer et Moderna.